



**Groupe de travail de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
Formation**

Groupe de travail 1

Séance du lundi 27 janvier 2025

Le groupe de travail de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire s'est réunie le lundi 27 janvier 2025 à 14h05, sous la Présidence de Monsieur Vincent THOMAS et de Madame Carine MICHEL-COLENT Vice-Présidente de la CFVU

Collège A : M. Julien DUBOIS ; Mme Sylvie LAIGNEAU-FONTAINE ; Mme Corinne LELOUP-AMIOT ; Mme Carine MICHEL-COLENT

Collège B : M. Philippe JUEN ; Mme Elizabeth THOMAS

Collège Personnel BIATSS : Mme Véronique LAHAIE ; M. Philippe VIGNERON

Collège des usagers : M. Robinson DAOUST ; M. Thomas MORAUX ; M. Lyssandre BARON

Invités à titre permanent : M. Éric HUSSON

Invités : Mme Sandrine ROUSSEAUX

Excusés : M. Cédric DEMONCEAUX ; M. Jean-Marie HEYDEL ; M. Éric BOURILLOT ; M. Olivier COUTURE ; Mme Vanessa VAIZANT ; Mme Fanny VAILLAUX ; M. Will NOONAN

Début séance : 14h05

1. Informations du Président

Le Président rappelle qu'il s'agit d'un groupe de travail CFVU, et non d'une CFVU à proprement parler. En effet, les attributions de la CFVU relèvent actuellement du Conseil d'Administration provisoire, et ce, jusqu'à la mise en place des nouveaux conseils centraux de l'UBE. Toutefois, dans une démarche démocratique, la Gouvernance a choisi de créer des groupes de travail aux compositions identiques, en amont du Conseil d'Administration, afin d'examiner les dossiers qui lui seront présentés.

Le Président a récemment rencontré la Directrice du groupe régional de La Poste pour échanger sur leurs activités respectives. Parmi les sujets abordés, il a été question de mettre à disposition de la communauté académique la flotte de vélos électriques gérée par La Poste. Cette initiative pourrait s'inscrire dans un projet de développement de la mobilité douce et active pour l'ensemble du personnel. D'autres pistes ont également été explorées, telles que des opportunités de stages et d'alternance. Le groupe La Poste propose une large gamme de postes et se montre disposé à former et à partager ses compétences dans diverses formations. Cette rencontre a donc été très productive, ouvrant la voie à des actions futures en collaboration avec La Poste.

Une conférence de presse a eu lieu à Chalon-sur-Saône pour annoncer l'ouverture d'un PASS à la rentrée 2026. Ce projet, soutenu par le Conseil départemental de Saône-et-Loire, reprend le modèle de celui mis en place à Nevers, dont les résultats ont été très positifs, et à Auxerre, où les résultats ont été plus modestes. La différence majeure réside dans l'accompagnement des étudiants : à Auxerre, les étudiants ont travaillé de manière autonome, sans réel encadrement, contrairement à Nevers où un coaching soutenu a permis d'assurer de bons résultats. Il est donc essentiel de réajuster la méthodologie appliquée à Auxerre, faute de quoi le site pourrait être fermé et les places redistribuées. Par ailleurs, des travaux de rénovation sont en cours à Chalon-sur-Saône, près de la gare, pour réaménager 450 m² de locaux. Ces travaux devraient être terminés dans les prochains mois, offrant ainsi des conditions d'accueil optimales pour les étudiants en première année de PASS.

Le Président exprime sa satisfaction quant au succès de la cérémonie de remise des diplômes, organisée à l'UFR Langues et Communication pour célébrer la réussite des étudiants diplômés de masters de langues. Il tient à souligner que cet événement a été brillamment orchestré par le service de communication, et a été marqué par la présence d' alumni qui ont partagé leur parcours avec les nouveaux diplômés.

En dernier lieu, le Président évoque les élections des conseils centraux, pour lesquelles la campagne officielle a été lancée le 27 janvier, en vue du scrutin prévu pour le 18 février. Les candidats disposent désormais de tous les outils nécessaires pour mener leur campagne, y compris la liste des adresses électroniques des étudiants et du personnel.

2. Appels à projets de la Région Bourgogne-Franche-Comté :

- Vie Etudiante (AAPVE)

M. Maxence ROULLIAT, Vice-Président délégué à la vie étudiante, à la démocratie et au bien-être étudiant, présente les projets liés à la vie étudiante portés directement par l'établissement, qu'ils émanent d'un service ou d'une composante.

Le mode de fonctionnement est rappelé. Mme MICHEL-COLENT, Vice-Présidente de la CFVU et M. ROULLIAT, en lien avec le PFVU, assurent le pilotage et le suivi de ces initiatives. Un courrier a été adressé à l'ensemble des services et des composantes, précisant les deux critères bonus retenus par la Gouvernance :

- l'engagement étudiant
- la vie de campus et le sentiment d'appartenance

À la demande de la Région, un classement des projets a été établi selon un barème comprenant cinq critères ainsi qu'un bonus :

- l'alignement avec le Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SESRI) : 40 points
- l'envergure et management du projet : 30 points
- le caractère innovant : 20 points
- la contribution aux objectifs du développement durable : 10 points
- point bonus en lien avec les critères définis par la Gouvernance

Ce cadre d'évaluation permet d'orienter et de prioriser les projets en fonction des axes stratégiques définis par l'établissement et la Région.

Les projets retenus sont présentés dans l'ordre de leur classement :

1. **Safe Event** (rattaché au PFVU) : il vise l'action et la prévention des risques liés aux événements festifs, en partenariat avec l'ARS et Avenir Santé.
2. **Plan d'action pour la lutte contre les violences sexistes et sexuelles à l'Université** (rattaché au PFVU) : ce dispositif propose une voie de signalement, un accompagnement des victimes, ainsi que des actions de sensibilisation et de formation au sein de la communauté universitaire.
3. **Welcom Desk** (porté par la direction générale des services) : ce projet a pour objectif de renforcer l'accueil des étudiants internationaux en master et doctorat, en leur offrant un service dédié à leurs besoins spécifiques.
4. **Solidarité étudiante** (portée par le SUAPS et la commission solidarité) : il concerne la précarité étudiante et favorise la solidarité au sein de la communauté universitaire, en offrant des dispositifs d'aide et de soutien.
5. **Cellule Bien-être** (portée par le PFVU) : ce projet vise à étendre les actions de la cellule Bien-être sur les autres campus territoriaux, afin de soutenir davantage les étudiants.
6. **Rentrée des associations d'étudiants** (portée par le PFVU) : il cherche à renforcer le sentiment d'appartenance des étudiants en organisant une soirée festive pour célébrer et mettre en avant les engagements étudiants au sein des associations.
7. **Elles font la science, rencontres sur le territoire** (portée par le Pôle culture) : ce programme lie la culture à l'université, en mettant en avant le rôle des femmes dans les sciences, et en favorisant les échanges entre l'université et la société civile.
8. **Accueil et accompagnement des étudiants à l'Athénéum** (porté par le Pôle culture) : il vise à soutenir le financement des activités et événements de l'Athénéum, offrant ainsi aux étudiants un meilleur accès à la culture et aux activités proposées.
9. **C'est arrivé près de chez nous** (porté par le Pôle culture) : ce projet a pour but de produire des émissions radio et des podcasts sur des thématiques de recherche, réalisés par et pour les étudiants.
10. **Stages Intersite** (portés par le SUAPS) : ces stages de sport, réalisés sur des sites différents de l'UBE, permettent aux étudiants des différents campus de l'université de participer à des activités sportives non disponibles dans les installations locales.
11. **Accompagnement des Réfugié-e-s Vers l'Intégration à la Vie Etudiante** (porté par l'UFR Lettres et Philosophie) : il prévoit des animations pour les étudiants inscrits dans le DU Passerelle – étudiants en exil, comme des événements sportifs, en particulier un tournoi de basket, pour la rentrée 2025.
12. **Speed Dating avec des doctorants** (porté par le Pôle culture) : organisé dans le cadre de la Nuit des chercheurs, Nuit des étudiants et journées portes ouvertes, il permet aux étudiants et doctorants de se rencontrer et d'échanger sur leurs parcours.
13. **Transport des étudiants des formations co-habilitées UBE/UFC** (porté par le Pôle Développement Durable, Qualité et Pilotage) : ce projet concerne l'organisation du transport des étudiants inscrits

dans des formations co-habilitées entre l'UBE et l'Université Marie & Louis Pasteur (ex université de Franche-Comté).

Le montant total des projets s'élève à 492 836 €, avec une demande de financement auprès du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté s'élevant à 379 196 €.

Deux projets ont été rejetés :

1. **Campus créatif et convivial** (porté par le campus du Creusot) : il a été rejeté en raison de dépenses jugées non éligibles pour un financement régional.
2. **Création d'un tiers-lieu de 80 places dans l'enceinte d'Aristote/Platon** (porté par le Pôle logistique) : cette proposition implique des dépenses non conformes aux critères de financement.

Une question est soulevée concernant l'absence de financement par la Région.

Il est alors précisé que celle-ci ne soutient pas les dépenses d'investissement, telles que celles prévues pour ces deux initiatives. Le cadre du financement régional est actuellement en révision et devrait être adopté cette année, avec de nouveaux critères potentiels. En attendant, les porteurs d'initiatives sont invités à explorer d'autres sources de financement, notamment la CVEC, qui pourrait soutenir ce type d'action.

Avis GT CFVU	Favorable à l'unanimité Membres élus présents ou représentés :12 Ne prend pas part au vote : 0 Abstention : 0	Suffrages exprimés : 12 Contre : 0 Pour : 12
-------------------------	---	--

- Soutien aux Initiatives des Associations Etudiantes (SIAE)

Ce deuxième appel à projets, soutenu par l'établissement, est destiné aux associations étudiantes.

Trois initiatives, classées selon leur mérite, sont présentées ci-dessous :

1. **Favoriser l'intégration des étudiants-es exilés-es** : l'initiative portée par l'association ARAM est destinée aux étudiants du DU Passerelle – étudiant en exil
2. **Radio Dijon Campus** : ce dossier, porté par ADEXPRA, nécessite un soutien particulier notamment en raison des risques de réductions budgétaires imposées par le gouvernement.
3. **Journée de la robotique 2025** : à l'initiative de l'ADGIC, cette journée a pour objectif de mettre en relation les ateliers et d'organiser des conférences en collaboration avec d'autres établissements et à destination du grand public.

Le montant total du FSDIE, financé par l'établissement, s'élève à 81 331,23 €. Par ailleurs, les demandes de financement auprès du Conseil Régional atteignent 62 380,82 €.

Il est également précisé que d'autres sources de financement existent en dehors du FSDIE. Par exemple, le site de Chalon participe également à l'organisation des Journées de la Robotique, en complément des fonds alloués par le FSDIE.

Avis GT CFVU	Favorable à l'unanimité Membres élus présents ou représentés : 12 Ne prend pas part au vote : 0 Abstention : 0	Suffrages exprimés : 12 Contre : 0 Pour : 12
-------------------------	--	--

3. Compte-rendu des travaux du groupe de travail de la commission FSDIE du 23/01/2025

Ce groupe de travail de la commission FSDIE a été particulièrement productif et dynamique, avec l'examen de 70 dossiers. Cela témoigne de l'engagement et de la diversité des projets portés par les associations étudiantes, dont 39 ont reçu un avis favorable.

En revanche, seize dossiers ont fait l'objet d'un avis de report, pour les raisons suivantes :

1. **Projet campus Biodiversité** (porté par le GNUB) : le problème de ce dossier tient au fait que des liens hypertextes sont défectueux ne menant pas aux documents nécessaires.
2. **Bourse aux livres solidaires** (portée par l'UNEF) : le report a été motivé par des incompréhensions concernant les dépenses, notamment en reprographie et sur le nombre d'exemplaires demandés.
3. **Distribution de produits alimentaires et d'hygiène** (portée par l'UNEF) : les dépenses manquaient de clarté et des éléments de liaison avec les associations partenaires ainsi que la commission solidarité étudiante étaient absents.
4. **Événement culturel de sensibilisation** (porté par l'UNEF) : les dépenses étaient exclusivement liées à la reprographie.
5. **Festival étudiant contre le racisme** (porté par l'UNEF) : le dossier concernait uniquement des dépenses de reprographie et manquait de détails sur le projet.
6. **Subvention trajets CA à Strasbourg** (portée par l'ABEP) : le budget n'était pas à l'équilibre.
7. **Communication/goodies** (portée par l'ABEP) : le projet présentait un déséquilibre financier.
8. **Dégustation vins d'Alsace** (portée par l'AOVB) : les dépenses n'étaient pas clairement justifiées.
9. **Dégustation vins effervescents** (portée par l'AOVB) : les justificatifs fournis ne correspondaient pas aux montants indiqués dans le budget.
10. **Dégustation vins étrangers** (portée par l'AOVB) : le budget ne faisait pas état des montants exacts des devis.
11. **Voyage institutionnel à Paris** (porté par l'Asso Prepa GED) : le problème portait sur la justification des dépenses et l'équilibre du budget.
12. **Table ronde - Gala des 20 ans** (portée par l'AOVB) : les montants inscrits dans le budget ne correspondaient pas à ceux figurant sur le tableau des dépenses.
13. **Bal de fin d'année** (porté par le BEDAPS) : il manquait des devis et la subvention demandée était trop élevée par rapport aux critères du FSDIE.
14. **Bal de fin d'année** (porté par l'ACEP) : les devis n'ont pas été fournis.
15. **Congrès ANEMF 2025** (porté par le CEMD) : les dépenses de restauration n'étaient pas justifiées et des devis étaient manquants.
16. **Voyage pédagogique à Paris** (porté par l'AETEL 71) : le projet n'était pas équilibré et certains devis étaient absents.

Quatre dossiers ont reçu un avis défavorable :

1. **4L Trophy 2025** (porté par 4L Vadrouille) : la subvention a été refusée en raison de l'impact écologique et environnemental d'une participation au 4L Trophy.
2. **ISAT Kart TEAM** : ce projet a été soumis dans le cadre de la commission spécifique du FSDIE, mais ne remplissant pas les critères requis, il pourra toutefois être réexaminé dans le cadre classique du FSDIE.
3. **Projet Blue Run** (porté par la JESS) : la Junior entreprise de l'UFR de Santé organise une course pour collecter des fonds en faveur de la recherche contre le cancer colorectal. Cette action ne répondait pas à des critères spécifiques, mais relèverait plutôt des financements classiques.

4. **Nocturne** (portée par l'association SPECTRE) : le projet visait à financer un Barathon, ce qui ne correspondait pas aux critères du FSDIE.

Le montant total de la subvention accordée dans le cadre de la commission FSDIE classique s'élève à 104 468,02 €. Quant à la commission spécifique, le montant octroyé est de 65 556,88 €.

Avis GT CFVU	Favorable à l'unanimité	
	Membres élus présents ou représentés : 12	Suffrages exprimés : 12
	Ne prend pas part au vote : 0	Contre : 0
	Abstention : 0	Pour : 12

3. Bis Compte-rendu des travaux du groupe de travail de la commission Vie de l'Etudiant du 14/01/2025

Ce groupe de travail a pour mission de rendre un avis sur la labellisation des associations étudiantes.

Neuf associations ont reçu un avis favorable :

1. **Players Associés Dijonnais** : cette association est centrée sur le domaine du jeu vidéo. Elle a pour objectif de soutenir les initiatives étudiantes dans la réalisation de projets, notamment en organisant des événements autour du jeu vidéo.
2. **Association des Nouvelles Technologies du Creusot** : il s'agit d'un club de robotique, dont le but est de participer à la Coupe de France.
3. **Association Master 1 profession Juridique du Sport** : cette association vise à soutenir les étudiants du Master 1 en organisant notamment des événements sportifs et culturels.
4. **BDE Polytech Le Creusot** : le Bureau des Élèves a pour mission d'organiser divers projets et événements sur le site du Creusot.
5. **OWL Consulting** : elle œuvre pour la mise en relation des étudiants avec des entreprises et des organisations, afin de faciliter la réalisation de projets.
6. **Association Dijonnaise d'Odontologie et de Solidarité Internationale** : elle s'organise autour de projets de santé publique et humanitaire, avec un accent particulier sur les missions de solidarité internationale.
7. **Association Les 4L Déchus** : elle est dédiée à la participation au 4L Trophy, un rallye automobile solidaire.
8. **Nouvelle Organisation Pour les Congressistes des Tutorats Unis à Dijon** : l'association est chargée de l'organisation d'un congrès prévu en 2026, portant sur les tutorats en santé, en particulier ceux de première année.
9. **Association des Internes de Pharmacie des Hôpitaux de Dijon** : elle vise à faciliter la formation continue et défendre les droits des internes auprès des pouvoirs publics.

Avis GT CFVU	Favorable à l'unanimité	
	Membres élus présents ou représentés : 12	Suffrages exprimés : 12
	Ne prend pas part au vote : 0	Contre : 0
	Abstention : 0	Pour : 12

4. Compte-rendu des travaux du groupe de travail de la commission de la pédagogie du 9/01/2025

4.1 Demande de création d'un M2 parcours « Droit et Management des fonctions publiques » au sein du Master mention Administration Economique et Sociale -UFR DSEP – Rentrée 2026/2027

M. Jimmy LOPEZ, Directeur de l'UFR DSEP, présente la proposition d'ouverture du M2 pour la rentrée 2026. Il a été constaté qu'un nombre significatif d'étudiants interrompent leur parcours en M1, non pas pour se réorienter vers un autre M2, mais en raison de l'absence d'une offre correspondant à leurs attentes, ce qui les conduit à rejoindre le marché du travail. L'objectif de cette nouvelle formation est de proposer un M2 attractif, afin de retenir les étudiants jusqu'à la fin de leur parcours académique.

Ce M2 repose sur des bases solides en droit, une discipline étudiée par les étudiants de la filière AES. Plusieurs ajustements ont été apportés pour en faire un diplôme particulièrement pertinent. Parmi ces modifications, l'UE1 a été révisée afin d'assurer une meilleure intégration des étudiants. De plus, un module approfondi de "Gestion des Ressources Humaines" (UE1, semestre 4) sera désormais proposé, un module jusqu'ici réservé aux étudiants de l'École Nationale des Greffes.

L'objectif est de pouvoir présenter cette formation aux futurs étudiants de M1, afin de leur offrir des perspectives claires et de faciliter leur orientation vers ce M2.

Sur le plan financier, la convention avec l'École Nationale des Greffes garantit le financement de cette formation. Le Président souligne l'importance de cette collaboration et exprime sa satisfaction de voir ce projet s'inscrire dans la dynamique de développement engagée au sein de l'UFR DSEP.

Avis GT CFVU	Favorable à l'unanimité Membres élus présents ou représentés : 12 Ne prend pas part au vote : 0 Abstention : 0	Suffrages exprimés : 12 Contre : 0 Pour : 12
-------------------------	--	--

4.2 Demande de création du DU « Introduction to US and UK contemporary issues – A theoretical and legal approach – Rentrée 2025/2026

M. Jimmy LOPEZ, remercie les participants pour leurs questions lors de la CP, qui ont contribué à enrichir et améliorer les travaux.

Le DU « Introduction to US and UK Contemporary Issues – A Theoretical and Legal Approach » est une formation de 50 heures d'enseignement réparties sur une année, dispensée intégralement en anglais. Ce programme se compose de deux modules : le premier inclut six cours abordant six grands enjeux du monde contemporain, tandis que le second propose une approche juridique de ces mêmes thèmes.

Une mobilité courte de cinq jours est prévue dans une université partenaire, dans le cadre du programme Forthem. Cette formation bénéficie principalement d'un financement de Forthem, et certains intervenants proviennent également de ce réseau, ce qui permet aux étudiants d'améliorer à la fois leur niveau d'anglais et leur culture générale. Ces atouts sont particulièrement utiles pour les concours et dans la filière de droit.

Ce DU est accessible à tous les étudiants, qu'ils soient inscrits en droit, dans d'autres disciplines ou dans d'autres composantes. Bien que non limité aux étudiants en droit ou en AES, il sera néanmoins organisé principalement en fonction de leurs emplois du temps.

Les droits spécifiques pour cette formation sont fixés à 122 €, un montant identique à celui des droits d'inscription en tarif réduit. Un important travail de communication sera mis en place pour éviter toute confusion.

Concernant les questions soulevées, il a été précisé que les intervenants internationaux sont rémunérés grâce au financement du projet Forthem.

En ce qui concerne l'équilibre financier de la formation, il a été indiqué qu'un nombre de 16 étudiants est nécessaire pour garantir cet équilibre.

Mme MICHEL-COLENT demande des précisions sur la pérennité de la subvention Forthem. Il est alors indiqué par M. Lopez qu'elle est assurée sur le long terme. Le Président souligne la valeur de cette subvention, qui permet de créer et de développer des formations innovantes.

Mme MICHEL-COLENT remercie l'équipe pédagogique pour le travail réalisé sur le document tenant compte des recommandations de la commission de la pédagogie.

Avis GT CFVU	Favorable à l'unanimité Membres élus présents ou représentés : 12 Ne prend pas part au vote : 0 Abstention : 0	Suffrages exprimés : 12 Contre : 0 Pour : 12
-------------------------	--	--

4.3 Conventions pédagogiques

Mme MICHEL-COLENT présente les douze conventions pédagogiques qui sont portées à l'étude des membres du groupe de travail CFVU :

- 1. Convention entre Polytech Dijon et Réseau Concept** : cette convention établit un partenariat entre Polytech Dijon et Réseau Concept, une entreprise spécialisée dans le conseil et la maintenance informatique, particulièrement dans les domaines de la formation et du recrutement. Elle s'inscrit dans le cadre de la formation et du recrutement d'étudiants pour l'année universitaire 2024-2025.
- 2. Convention entre l'UFR Sciences Humaines et le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté (BFC)** : cette convention de partenariat vise la production de podcasts valorisant les études d'inventaire réalisées par l'UFR, en collaboration avec le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté.
- 3. Convention entre l'UFR Lettres et Philosophie et la Compagnie La Buée** : ce partenariat permet la mise en œuvre d'un projet artistique théâtral dans le cadre du Diplôme Universitaire (DU) Passerelle – Étudiants en Exil.
- 4. Convention entre l'UFR Lettres et Philosophie et les associations BY ASSOCIATION et Le Dancing (Art et danse Bourgogne)** : cette convention de partenariat permet la réalisation d'un projet artistique de danse contemporaine, dans le cadre du DU Passerelle – Étudiants en Exil.
- 5. Convention entre l'UFR Lettres et Philosophie et l'association ADEXPRA – Radio Dijon Campus** : ce partenariat permet l'enregistrement et la diffusion d'une émission de radio, dans le cadre du DU Passerelle – Étudiants en Exil.
- 6. Convention entre l'UFR Lettres et Philosophie et M. Julien GUERRI** : cette convention établit un partenariat pour la mise en place d'ateliers de bande dessinée, dans le cadre du DU Passerelle – Étudiants en Exil.
- 7. Convention entre l'UFR Lettres et Philosophie et Inuk Photographies** : ce partenariat permet la réalisation d'ateliers photographiques dans le cadre du DU Passerelle – Étudiants en Exil.

8. **Convention entre l'INSPE et le Centre Académique de Formation Continue (CAFOC) du GIP-FTLV de Bourgogne** : cette convention de formation professionnelle porte sur la formation des étudiants du Master Conseiller Consultant Responsable Formation, avec des thématiques ciblées pour l'année 2022-2023, pour un volume horaire de 128 heures ETD.
9. **Convention entre l'INSPE et le Centre Académique de Formation Continue (CAFOC) du GIP-FTLV de Bourgogne** : cette convention de formation professionnelle porte sur la formation des étudiants du Master Conseiller Consultant Responsable Formation, avec des thématiques ciblées pour l'année 2023-2024, pour un volume horaire de 108 heures ETD.
10. **Convention entre l'UFR Sciences de la Santé et le CHU de Dijon** : ce partenariat prévoit une formation professionnelle en gestes et soins d'urgence de niveau 2 (AFGSU) destinée à une trentaine de participants, répartie sur plusieurs journées en mai 2025 et mai 2026.
11. **Convention entre l'UFR SVTE et l'EPAGE Haut Doubs Haute Loue** : cette convention de prestation forfaitaire de services permet la présentation des travaux de restauration du Drugeon aux étudiants du M2 Sol, Eaux, Milieux, Environnement.
12. **Convention entre l'UFR SVTE et le lycée d'enseignement général et technologique agricole de Nevers-Cosne-Plagny** : cette convention de partenariat de formation permet la délégation au lycée d'une partie de la gestion opérationnelle de la formation par l'UBE.

Avis GT CFVU	<p>Favorable à l'unanimité</p> <p>Membres élus présents ou représentés : 12</p> <p>Ne prend pas part au vote : 0</p> <p>Abstention : 0</p>	<p>Suffrages exprimés : 12</p> <p>Contre : 0</p> <p>Pour : 12</p>
-------------------------	---	---

Fin de séance : 15h30